

d'affrontement soutenu peuvent offrir des avantages à court terme à certains, mais leurs conséquences à long terme seraient nuisibles ou dangereuses pour tous les pays.

Les modes de la coopération internationale doivent subir une adaptation constante afin de pouvoir tenir compte des tendances et réalités de l'heure. Cette adaptation peut être de faible ou de grande envergure. Il y a lieu de prévoir qu'une remise en ordre et une réadaptation des relations économiques internationales résultent des nombreuses consultations bilatérales, dont:

- les négociations monétaires en cours et les négociations commerciales multilatérales;
- les discussions et les consultations qui se poursuivent au sujet des produits;
- l'évolution des codes internationaux de conduite dans divers domaines;
- les mécanismes qui permettent de répondre à des besoins urgents, comme le service spécial envisagé au sein du FMI, possibilité que nous avons encouragé le Directeur général à explorer;
- l'évolution des nouvelles techniques de gestion des ressources, y compris des politiques de conservation.

Nous sommes au milieu d'une période de transition, d'une portée inégalée à bien des égards.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale constitue un important pas en avant dans ce processus. Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est ainsi fournie de mieux comprendre les problèmes dont nous sommes saisis. La délégation du Canada en abordant les problèmes des matières premières et du développement, adoptera une attitude positive et réaliste. Elle cherchera, en présentant ses propres points de vue et propositions, à tenir pleinement compte des intérêts des autres. Elle sera guidée par la conviction que nous avons tous intérêt à une économie mondiale saine et viable.

S/C